



LETTRE OUVERTE

Madame BUCCIO
Préfète de Gironde
2 esplanade Charles de Gaulle
CS41397
33077 Bordeaux cedex

Bordeaux le 19 octobre 2020

Madame La préfète,

Lors de nos différentes réunions avec les organisations syndicales et patronales, l'Union Départementale CGT de la Gironde vous a demandé à plusieurs reprises de vous assurer de la mise à l'abri des personnes face à la Covid-19.

Nous pointions particulièrement les personnes sans-abri et les personnes migrantes, demandeuses d'asile qui, pour certaines, ont trouvé refuge dans des lieux de la Métropole.

Nous vous avons demandé également la nécessaire régularisation de toutes les personnes sans papier afin de les protéger.

Depuis de nombreuses années, la CGT, présente auprès des travailleurs migrants, a mis en lumière que des pans entiers de l'économie ne pourraient pas fonctionner sans les travailleuses et travailleurs issu.e.s de l'immigration, avec ou sans titres de séjour.

Ces femmes et hommes participent avec les autres salarié.e.s à faire vivre notre pays dont elles et ils risquent pourtant d'être expulsé.e.s. **Inconcevable pour notre organisation!**

Tous.tes les salarié.e.s doivent urgemment recevoir des garanties sociales de haut niveau concernant leurs conditions de travail, leur emploi, et salaire. La sécurité sociale et le droit du travail pour tous doit être la priorité sur le droit du capital.

Particulièrement pour ces femmes et hommes qui n'ont eu de cesse, d'être exploité.e.s, stigmatisé.e.s et désigné.e.s comme boucs émissaires, l'Union Départementale CGT de la Gironde revendique, plus que jamais, leur régularisation, l'égalité des droits dans les entreprises, la protection et la sécurité.

Nous réitérons notre demande, en cette grave période de crise sanitaire, de mise à l'abri de tous.tes les migrant.e.s et personnes à la rue (vous en avez les moyens matériels et les outils juridiques), l'Aide médicale d'État pour tous.tes, afin de permettre la prise en charge médicale de chacun et chacune pour garantir la santé collective.

.../...

Aussi, vous vous étiez engagée auprès des élu.e.s locaux et associations à diligenter une enquête sociale sur l'ancienne résidence pour personnes âgées à Cenon. Lieu où se sont réfugiées 300 personnes dont 115 enfants.

Nous avons appris vendredi 16 octobre la venue de vos services de Police alors qu'aucun diagnostic social n'a été effectué de manière précise par une association mandatée dans cette mission.

L'usage de la force pour évacuer des êtres humains d'un toit que notre société est incapable de leur offrir, est inacceptable!

Nous souhaitons ne plus voir d'expulsion comme elles ont pu avoir lieu ces dernières semaines à Lajaunie ou ailleurs. Rajouter de la violence à la violence dans une société traversée par la peur du lendemain, l'insécurité sociale et la survie quotidienne, est irresponsable de la part d'un État dont la devise est « Liberté - Égalité - Fraternité ».

Nous vous demandons donc de respecter vos engagements et de missionner une association pour une enquête sociale précise, suivie d'un relogement pour chacune des familles présentes sur le site.

Sachant pouvoir compter sur la prise en compte de notre demande, veuillez agréer, Madame la Préfète, nos sincères salutations.

Pour l'UD CGT Gironde
Le Bureau.